

AUTO-MOTO ECOLE MCL

25 avenue joffre 92250 LA GARENNE-COLOMBES – 09.77.75.11.34

Siret : 89391261800012 – RCS : Nanterre – TVA : FR 12893912618

Agrément : E21 092 00120 – N° d'activité professionnelle (NDA) : 11922441192

MODALITÉS D'ORGANISATION DES FORMATIONS THÉORIQUES ET PRATIQUES

CATÉGORIE B DU PERMIS DE CONDUIRE

ORGANISATION DE LA FORMATION THÉORIQUE.

L'AUTO-ÉCOLE PROPOSE DES COURS THÉORIQUES COMPRENANT DES COURS THÉMATIQUES ET DES TESTS D'ÉVALUATION EN LIGNE SUR LE SITE <http://www.prepacode-encp.fr>.

ORGANISATION DES COURS THÉORIQUES EN LIGNE SANS ENSEIGNANT

Dès votre inscription à l'auto-école, un identifiant et un mot de passe vous sont remis, afin d'étudier le Code de la Route chez vous sur n'importe quel support multimédia (smartphone, tablette, ordinateur). Les cours en ligne ont une **validité de 6 mois** et se déroulent sur PREPACODE. Les horaires sont libres.

1. Des cours thématiques-vous sont proposés et portent sur :
 - **Les règles de circulation routière** (signalisation routière, vitesse, position sur la chaussée, arrêt et stationnement, croisement et dépassement) ;
 - **Le Conducteur** (vigilance, perception, déficiences du conducteur, risques sur la conduite) ;
 - **La Route** (réglementation et comportements de conduite en cas de visibilité ou adhérence réduite, de conditions dégradées et sur autoroute) ;
 - **Les Autres Usagers** (vulnérables, motos, véhicules lourds, transport en commun, d'intérêt général) ;
 - **Les Notions Diverses** (documents administratifs, permis à points, infractions/sanctions, transport de passagers et du chargement) ;
 - **Les Premiers Secours** (règles de comportement en cas d'accident) ;
 - **Prendre et Quitter le Véhicule** (précautions et vérifications en quittant le véhicule, la position de conduite) ;
 - **La Mécanique et les Équipements** (entretien du véhicule, les éléments de sécurité et de dépannage élémentaires, les commandes, accessoires/témoins, pneumatiques) ;
 - **La Sécurité du Passager et du Véhicule** (l'installation des enfants et des adultes, équipements de sécurité du véhicule)
 - **L'Environnement** (l'utilisation du véhicule et le respect de l'environnement).
2. Des séries thématiques de 10 questions en nombre illimité.
3. Des tests d'évaluation
4. 16 examens blancs conforme à l'examen du code de la route.
 - Un parcours qui s'adapte en fonction des acquisitions de l'élève.
 - Des réponses simplifiées et formulées via des repères visuels.
 - Un tableau de bord moderne pour voir ses progrès d'un simple coup d'œil ou décider en autonomie de retravailler un thème en particulier.
 - L'auto-école peut suivre votre progression et vos résultats ce qui permet lors des tests d'évaluation en présentiel de renforcer les besoins.

AUTO-MOTO ECOLE MCL

25 avenue joffre 92250 LA GARENNE-COLOMBES – 09.77.75.11.34

Siret : 89391261800012 – RCS : Nanterre – TVA : FR 12893912618

Agrément : E21 092 00120 – N° d'activité professionnelle (NDA) : 11922441192

ORGANISATION DES COURS THÉORIQUES EN PRÉSENTIEL

L'auto-école propose des tests d'évaluation, avec des supports DVD, **avec enseignant**.

Ce sont des séries de 40 questions portant sur l'ensemble des règles du code de la route et conformes à l'épreuve théorique générale.

Ces tests ont lieu :

- Du lundi au vendredi de :
 - 14H00 à 18H00
 - Samedi de 10h00 à 13h00
- 1 série par heure avec correction et quel que soit le nombre d'élèves.

ORGANISATION DE LA FORMATION PRATIQUE

Dès l'obtention du Code de la Route, un planning est organisé avec une **régularité des leçons de conduite**. Un rythme de **2 heures minimum** par semaine est proposé pour une meilleure efficacité.

4 compétences générales sont abordées.

- Compétence 1 : Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul.
- Compétence 2 : Appréhender la route et circuler dans des conditions normales.
- Compétence 3 : Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.
- Compétence 4 : Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

Les compétences générales sont découpées en sous-compétences qui sont travaillées dans différents domaines didactiques : Procédure à suivre, les risques liés à la situation et au comportement du conducteur, les influences de l'entourage et les pressions sociétales. Ces informations sont indiquées dans le livret d'apprentissage dématérialisé, qui est remis à l'élève dès la signature du contrat.

Pour atteindre les compétences, les cours se déroulent en agglomération, hors agglomération, sur autoroute/voies rapides, par temps de pluie et la nuit en fonction des dates et des heures de Rendez-vous.

Des **bilans de compétences** seront menées au cours de la formation et un **examen blanc** avant une proposition de date d'examen.

Les commentaires des enseignants sont transmis sur le livret dématérialisé de l'élève ainsi que le résultat des bilans de compétences et examen blanc, ce qui permet aux élèves de suivre leur progression.

HORAIRES DES COURS PRATIQUES

- Les cours pratiques sont individuels et durent 55 minutes, **ils démarrent à l'auto-école**.
- Ils sont proposés :
 - Du lundi au samedi de 07H00 à 20H00

CES INFORMATIONS SONT LISIBLES ET TÉLÉCHARGEABLES SUR LE SITE :

<https://www.vroomvroom.fr/auto-ecoles/hauts-de-seine/la-garenne-colombes/auto-ecole-master-class>
Rubrique : « documents utiles ».

CATÉGORIES A1 ET A2 DU PERMIS DE CONDUIRE

ORGANISATION DE LA FORMATION THÉORIQUE.

L'AUTO-ÉCOLE PROPOSE DES TESTS D'ÉVALUATION EN LIGNE SUR LE SITE PREPACODE MOTO – sans enseignant.

Dès votre inscription un login et un code d'accès vous sont remis. Vous pouvez étudier le Code Moto chez vous sur n'importe quel support multimédia (smartphone, tablette, ordinateur).

Les horaires sont libres.

Les cours en ligne ont une **validité de 6 mois** et se déroulent sur le site PREPACODE qui propose :

- Des Séries de 40 questions et/ou vidéo conformes à l'examen du code moto portant sur 9 thèmes :
 1. Le conducteur ;
 2. Les dispositions légales en matière de circulation routière ;
 3. La route ;
 4. Les autres usagers de la route ;
 5. La réglementation générale ;
 6. Les éléments mécaniques liés à la sécurité ;
 7. Les équipements de protection et autres éléments de sécurité des véhicules ;
 8. Les règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement ;
 9. Les premiers secours.
- Des Séries de tests d'évaluation conformes à la banque de questions officielles
- Des situations de conduite 100% réelles.
- Des Examens Blancs

ORGANISATION DE LA FORMATION PRATIQUE

Les cours pratiques démarrent de l'auto-école. Un niveau pratique est donc requis pour pouvoir conduire la motocyclette de l'auto-école jusqu'à la piste. Si votre niveau n'est pas suffisant votre enseignant vous amène jusqu'à la piste.

Les cours commencent sur une aire fermée à la circulation et dès que votre niveau pratique est suffisant des cours en circulation sont organisés.

Quatre compétences générales sont travaillées :

1. Maîtriser le maniement de la moto à vitesse réduite et à vitesse plus élevée hors circulation
2. Appréhender la route et circuler dans les conditions normales.
3. Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.
4. Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

Les compétences générales sont découpées en sous-compétences qui sont travaillées dans différents domaines didactiques : Procédure à suivre, les risques liés à la situation et au comportement du conducteur, les influences de l'entourage et les pressions sociétales. Ces informations sont indiquées dans le livret d'apprentissage dématérialisé, qui est remis à l'élève dès la signature du contrat.

Des **bilans de compétences** seront menées au cours de la formation et un **examen blanc** en circulation, avant une proposition de date d'examen.

Les commentaires des enseignants sont transmis sur le livret dématérialisé de l'élève ainsi que le résultat des bilans de compétences et examen blanc, ce qui permet aux élèves de suivre leur progression.

Les cours pratiques sont individuels et/ou collectifs.

HORAIRES DES COURS PRATIQUES

Ils sont proposés du lundi au samedi de 8H00 à 20H00

CES INFORMATIONS SONT LISIBLES ET TÉLÉCHARGEABLES SUR LE SITE :

<https://www.vroomvroom.fr/auto-ecoles/hauts-de-seine/la-garenne-colombes/auto-ecole-master-class>

CATÉGORIE AM DU PERMIS DE CONDUIRE

La formation AM d'une durée de 8H est dispensée sur au moins 2 jours et se déroule en 5 phases :

1. Échanges sur les représentations individuelles autour de la conduite (30 minutes)
 2. Conduite hors circulation (1 heure minimum de formation)
 3. Code de la route
 4. Conduite sur les voies ouvertes à la circulation publique (3 heures minimum de formation)
 5. Sensibilisation aux risques (1 heure)
- Si vous êtes mineur, au moins l'un de vos parents ou votre représentant légal doit être présent

ORGANISATION DE LA FORMATION THÉORIQUE ET PRATIQUE

FORMATION THÉORIQUE

Les apports théoriques sur le code de la route se font en parallèles des cours pratiques en circulation.

Ces cours portent sur :

- La signalisation verticale et horizontale
- Les règles de circulation
- Le positionnement du véhicule sur la chaussée en ligne droite, virage et changement de direction
- Le franchissement d'intersections et régime de priorité

La sensibilisation aux risques est organisée sur Rendez-vous.

Cette séquence peut porter sur :

- Les risques spécifiques à la conduite d'un cyclomoteur, les accidents les plus caractéristiques de ces véhicules
- Les conséquences d'un défaut d'entretien du véhicule sur la sécurité et l'environnement
- Les risques dus au débridage
- Les produits psychoactifs et la conduite
- La vitesse et ses conséquences
- La prise en compte des autres usagers vulnérables
- L'influence et la pression des pairs sur le comportement du futur conducteur

FORMATION PRATIQUE

Les cours pratiques commencent sur une aire fermée à la circulation et dès que vous maîtrisez le maniement du cyclomoteur des cours de circulation en agglomération et hors agglomération sont organisés.

Les cours Hors circulation portent sur :

- Les équipements indispensables à la conduite d'un cyclomoteur et leurs rôles ;
- Les principaux organes du véhicule ;
- Les contrôles indispensables du véhicule pour l'entretien et le maintien de la sécurité ;
- Position de conduite,
- Réglage du/des rétroviseur(s)
- Mise en marche, démarrage, freinage, arrêt de précision
- Maintien de l'équilibre et de la stabilité (sans et avec passager)
- Tournant à droite et gauche
- Virages et demi-tours en stabilité (sans et avec passager)

Les cours en circulation portent sur :

- Démarrer le cyclomoteur ou le quadricycle dans la circulation
- Ralentir et immobiliser le cyclomoteur ou quadricycle qu'il soit déjà ou non dans la circulation ou pour la quitter
- S'arrêter et stationner
- Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte
- Adapter l'allure en fonction de ses capacités, des possibilités du véhicule, de la signalisation, de la réglementation et des situations rencontrées
- Apprécier et maintenir les distances de sécurité latérales et longitudinales en toutes circonstances
- Négocier un virage et adopter une trajectoire sécurisée
- Choisir la position sur la chaussée
- Franchir les différents types d'intersections
- Changer de direction

Chaque sous-compétence est travaillée dans différents domaines didactiques :

- Procédures
- Risques
- Influences de l'entourage et de son mode de vie/ pressions sociétales

Un livret d'apprentissage est transmis à l'élève afin de suivre sa progression.

HORAIRES DES COURS PRATIQUES

Les cours pratiques sont individuels et organisés :

- Du lundi au samedi de 8H00 à 20H00

CES INFORMATIONS SONT LISIBLES ET TÉLÉCHARGEABLES SUR LE SITE :

<https://www.vroomvroom.fr/auto-ecoles/hauts-de-seine/la-garenne-colombes/auto-ecole-master-class>

Rubrique : « documents utiles ».